

ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU1^{ER} AU 8 DECEMBRE 2022

Commission Administrative Paritaire Départementale des professeurs des écoles et des instituteurs

Comment voter ?

Étape 1 : J'active mon espace électeur

1. <u>Aller sur le site de messagerie professionnelle webmel (cliquer ICI) :</u>



Cliquer sur le message électronique reçu « Ouverture du portail élections professionnelles »

3. <u>Cliquer sur le lien à usage unique contenu dans le message :</u>

Lien à usage unique (OTL)

Exemple lino ventura = lventura

Icone Code d'accès

Accèder au portail Elections

4. <u>Créer votre mot de passe puis saisir le CAPTCHA :</u>



Le mot de passe doit contenir 12 caractères minimum. Pour plus de facilité, nous vous conseillons d'utiliser ce mot de passe facile à retenir : **votezFO2002!** en respectant les minuscules/majuscules et le point d'exclamation sans espace..

Notez votre mot de passe ou faites une capture d'écran pour le conserver précieusement.



5. Choisir une question défi et saisir sa réponse :

Choix de la Question défi	
Répondre à la Question défi choisie *	0
Ressaisir la réponse à la Question défi *	0

Cliquer sur « Activer son compte »

Une fois cette opération réussie, merci de répondre à notre <u>questionnaire en ligne ICI</u> ou répondez au mail/SMS de votre délégué de secteur qui vous contactera prochainement !

En cas de difficultés, nous joindre en urgence : Franck NEFF (07 62 54 13 13), Sandra LOPEZ (06 27 34 73 17) ou Cécile BOULAY (06 82 19 19 33)